



## LES TRIBUS WONDERFUL – TERMES ET CONDITIONS

### ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le jeu concours avec obligation d'achat «Les Tribus Wonderful™» (ci-après dénommé «Concours») est organisé par WONDERFUL BRANDS BVBA dont le siège social est situé à F. Rooseveltlaan 348U, B - 9000 Gand (Banque Carrefour des Entreprises (BCE) n° 0891170375 (ci-après dénommé «organisateur»). Dans l'organisation et le suivi du concours, l'organisateur peut être représenté par son agence de communication SA THE MANIFEST dont le siège social est situé Rue Saint-Lambert 135, B-1200 Bruxelles (CBE n° 0842167856 (ci-après dénommé «Agence»)

Le concours débute à 00h01 le 01/11/2015 et se termine à 23h59 le 31/01/2016.

Il se déroulera exclusivement sur Internet à l'adresse suivante <http://lestribuswonderful.fr> en France seulement. Ces termes définissent les conditions générales applicables à la concurrence (« Termes ».)

### ARTICLE 2 – PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toutes les personnes physiques majeures (18 ans ou plus à la date de participation) et résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exception du personnel employé de l'Organisateur ou de l'Agence, à leur famille (même nom, même adresse) et à toute autre personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du jeu.

Le concours a lieu uniquement sur Internet sur <http://lestribuswonderful.fr> et la participation implique l'acceptation expresse et sans réserve par les participants du présent règlement, en toutes ses stipulations ; des règles de déontologie, en vigueur sur Internet ainsi que des lois et règlements en vigueur en France et de toutes les décisions prises par l'organisateur dans le cadre de ce concours.

Aucune communication écrite ou téléphonique concernant le concours aura lieu; sauf pour les e-mails comme indiqué dans les conditions ci-après. Le gagnant doit être averti selon la méthode stipulée par l'organisateur dans ses conditions.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de le reporter ou d'annuler le jeu pour cause de force majeure et / ou si des circonstances indépendantes de sa volonté rendent nécessaire une telle annulation.

### ARTICLE 3 – PRIX

L'organisateur se réserve le droit d'ajouter des conditions ou de les changer au cours de la compétition conformément à l'article 6 (ci-dessous).

Le lot ne pourra être attribué sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement.

Le gagnant ne pourra prétendre obtenir l'échange de sa dotation contre sa valeur monétaire ou contre un autre lot en nature. La dotation ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte. Le gagnant s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de la Société Organisatrice en ce qui concerne la dotation, notamment sa livraison, son état et ses qualités conformément à l'article 6.

Le prix offert est le suivant :

Un voyage de 3 nuits/4 jours avec une destination au choix parmi ces 4 propositions (Tokyo – Dubaï - New York – Buenos Aires) pour 2 personnes dont la valeur commerciale estimative est de 4.400 euros TTC (comprenant le vol aller/retour, les transferts aéroport-hôtel-aéroport, l'hébergement en hôtel 4 étoiles minimum pour 3 nuits, l'assurance multirisques et frais de dossier).

Le voyage ne comprend pas : Les frais et dépenses personnels, les repas (petits-déjeuners, déjeuners et dîners), les excursions. Le voyage devra avoir lieu en 2016 et en dehors des mois de juin à septembre 2016. Le gagnant sera prévenu personnellement par email à l'adresse indiquée. Il devra respecter les conditions générales de l'organisateur de voyage et sera responsable de l'obtention des documents administratifs nécessaires.

Le prix ne peut être transféré à une autre personne, ne peut être échangé ou changé contre sa valeur monétaire ou contre un autre lot en nature. Le prix ne peut pas être divisé et doit être accepté tel quel. Le prix ne peut pas être envoyé à l'adresse du gagnant plus d'une fois, mais une réexpédition est possible aux frais exclusifs de la poste et jamais de Wonderful Brands BVBA. Chaque participant ne peut remporter qu'un seul prix.

#### ARTICLE 4 – REGLES DE PARTICIPATION

Le jeu est annoncé par l'intermédiaire de différents médias (publicité sur le point de vente, publicité on pack et online). L'annonce, le règlement et les conditions de participation au jeu seront accessibles à tout moment à l'adresse suivante : <http://lestribuswonderful.fr>

Pour participer au concours, les participants doivent acheter un produit de la gamme Wonderful™ portant le sticker Les Tribus Wonderful™. Tout produit de la gamme ne portant pas la vignette de promotion doit être considéré comme exempt de ce jeu concours. Les participants peuvent ensuite visiter le site <http://lestribuswonderful.fr> où ils seront redirigés vers la plate-forme en ligne Les Tribus Wonderful™.

Une fois sur la plate-forme, les participants devront entrer leur code unique, trouvé sur le sticker collé sur le paquet participant acheté. Ensuite ils seront invités à indiquer à laquelle des quatre tribus ils désirent appartenir. Sur base de leur choix de tribu ils découvriront quel voyage s'apparente le mieux à la tribu choisie. Si le voyage ne leur plaît pas, ils auront la possibilité de choisir l'une des 3 autres destinations. Après validation de ce choix, il sera demandé aux participants de répondre à deux questions et de remplir le formulaire d'inscription au concours.

Notez, s'il vous plaît, que la plateforme en ligne ne permettra pas au participant de participer au concours sans un code unique d'entrée. Le participant pourra participer au concours autant de fois qu'il le désire dès le moment où chaque code unique entré sera différent.

Une fois qu'ils auront répondu aux questions du concours, les participants devront remplir leurs coordonnées afin de recevoir (le cas échéant) une confirmation par e-mail de leur chance de gagner le prix mentionné ci-dessus (voir section 3).

Si aucune coordonnée n'est soumise, l'organisation sera incapable de communiquer avec les participants s'il / elle est le/la gagnant/e du prix.

Si les données personnelles d'un participant sont incomplètes ou incorrectement remplies sur le formulaire du concours ou ont été mal introduites, le formulaire d'inscription doit être annulé et le participant se verra refuser la participation au concours.

Le gagnant sera la personne qui aura répondu correctement à la première question du concours, en cochant la bonne réponse de la question à choix multiple. Dans le cas, de plusieurs réponses identiques, la réponse à la question subsidiaire, servira à déterminer le gagnant. La plus basse réponse prévaudra sur la plus haute réponse qui soit se composer d'une réponse la plus proche de la bonne réponse. Dans le cas d'une égalité, la réponse enregistrée la première dans le temps servira à déterminer le gagnant.

Toutes les communications entre l'organisateur et les participants se feront uniquement par e-mail.

Dans les 60 jours après la fin du concours, le gagnant recevra un e-mail pour l'informer qu'il a gagné.

Si les coordonnées fournies par le participant sont incorrectes, le prix sera décerné au gagnant suivant.

Toute inscription incomplète ou réalisée par une autre voie que le formulaire d'inscription au concours sera considéré comme nul.

L'Organisateur pourra, à tout moment, demander que les participants soumettent leurs codes uniques ainsi que leur preuve d'achat.

Toutes les dépenses effectuées par les participants au concours (connexion internet, ordinateur, programmes, etc.) sont à leur charge. Les participants ne peuvent, en aucun cas, réclamer le remboursement des frais engendrés par la participation au concours.

Les participants ne peuvent concourir qu'en leur propre nom et ne peuvent, en aucun cas, utiliser des pseudonymes ou participer au nom d'une tierce personne.

Toute tentative de s'inscrire au concours par un programme informatique ou des moyens différents que le site lui-même, ou par la modification ou l'adaptation de celui-ci, est interdite et conduit à l'exclusion du participant au concours.

L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui a tenté de tricher, qui a compromis le bon fonctionnement du concours ou a enfreint les conditions. Dans de tels cas, le participant/le gagnant devra renoncer à son prix.

L'Organisateur se réserve le droit d'attribuer personnellement le prix au gagnant et à utiliser son nom à des fins promotionnelles.

Le gagnant accepte explicitement la publication de son nom sur les pages des médias sociaux de Wonderful Brands ou ses affiliés sans qu'aucun paiement ou compensation ne soit nécessaire. En prenant part à ce concours, le participant reconnaît que s'il gagne le prix, son nom, photo et adresse peuvent apparaître sur les sites Web et autres médias en ligne, et tomber sous la responsabilité éditoriale de Wonderful Brands BVBA ou ses affiliés, y compris le site Web et les médias en ligne de l'organisateur, ses partenaires et la presse écrite. En outre, il reconnaît qu'il peut être filmé dans le cadre d'un reportage télévisé sur le concours sans limites géographiques ou la limite temporelle est obligatoire.

## ARTICLE 5 – RESPONSABILITE

L'Organisateur, l'agence, les sous-traitants ou les partenaires ne seront pas tenus responsables des circonstances indépendantes de leur volonté qui provoqueraient l'annulation du concours où entraveraient la bonne continuation de celui-ci.

La participation au concours implique la compréhension et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet vis-à-vis des aspects techniques, les risques d'échec de connexion, plus généralement, tous les risques liés à la connexion Internet et l'échange de données, à savoir la protection des données contre le détournement et les risques de contracter des virus sur le Web.

L'Organisateur et l'Agence ne peuvent, en aucun cas, être tenus responsables des problèmes techniques qui peuvent survenir lors d'une connexion avec le site ou l'e-mail ou de toute incompatibilité entre la technologie utilisée pour le concours et la configuration matérielle ou logicielle utilisée par le participant.

Plus précisément, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable (liste non exhaustive) :

- Des « hackings » en ligne
- Des dysfonctionnements d'internet ou de logiciels, virus, bugs, défauts techniques ou limitations
- De toutes limitations techniques ou de logiciels.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le règlement ou d'annuler le concours en cas de force majeure et /ou si un événement hors de son contrôle se produit, rendant ainsi une annulation ou une modification nécessaire.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier les dates de durée du concours, celles-ci sont seulement fournies à titre informatif.

L'Organisateur et/ou l'Agence ne peuvent, en aucun cas, être tenus responsables des dommages causés directement ou indirectement par la connexion à la fan-page ou le site du concours.

La connexion à la fan-page ou au site est sous la responsabilité des participants. Chaque participant doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger son/ses données et/ou logiciels et/ou site internet et de les protéger contre toutes dégradations.

L'Organisateur ne peut, en aucun cas, être tenu responsable pour:

- Des pertes ou retards causés par les fournisseurs d'accès à Internet
- Des problèmes techniques concernant la fan-page ou le site internet
- De toutes incompatibilités entre la technologie utilisée pour le concours et le matériel et/ou la configuration du logiciel utilisé par les participants.

L'Organisateur n'offre aucune garantie concernant le prix. En cas de problème, le gagnant doit contacter le fabricant ou le distributeur du service ou du produit.

L'Organisateur ne sera pas tenu responsable des accidents ou dommages causés directement ou indirectement par le prix ou par d'autres défauts concernant le prix.

L'Organisateur gère le concours et le site aussi prudemment que possible. Cependant, il est possible que les données puissent être incomplètes ou incorrectes. Toutes les inexactitudes, les erreurs d'orthographe ou autres erreurs qui apparaissent sur le site de l'organisateur ou tout autre matériel (promotionnel) distribué par l'organisateur, ne peuvent pas être utilisées contre lui ou créer une obligation qui l'incombe.

L'organisateur n'accepte aucune responsabilité et ne peut être tenu responsable de toutes pertes et/ou retards concernant la remise du prix.

## ARTICLE 6 – TERMES

Le fonctionnement du concours est laissé à la discrétion de l'organisateur. Il assure le bon fonctionnement du concours, l'application stricte des conditions, les déclarations des gagnants, l'attribution et la remise du prix.

Aucun appel ne peut être déposé contre une décision prise par l'organisateur, en particulier concernant la déclaration des gagnants.

Une copie du règlement est disponible en format électronique. Pour le téléchargement et l'impression ultérieure allez sur: <http://lestribuswonderful.fr>

Les lettres ou les communications téléphoniques, autres que les e-mails relatifs au concours ou aux déclarations du gagnant, ne seront pas pris en considération. Aucune décision prise ou communiquée par l'organisateur relative à la compétition ne peut être contestée.

En s'inscrivant au concours et/ou soumettant des données personnelles, les participants acceptent les conditions dans leur intégralité et toutes les décisions prises par l'Organisateur par rapport au concours. Toute communication supplémentaire relative au concours doit être considérée comme faisant partie intégrante du règlement. Si nécessaire, l'Organisateur pourra modifier le règlement à tout moment en faisant mention de cette modification sur la Fan-Page ou le site internet. Les participants qui entrent dans la compétition avant un changement dans les conditions de la campagne promotionnelle doivent être soumis aux anciennes conditions et ne doivent pas être soumis aux conditions modifiées.

## ARTICLE 7 – DONNEES PERSONNELLES ET VIE PRIVEE

Toutes les données personnelles collectées sont à l'usage exclusif de l'organisateur. Les participants sont dûment informés que leur nom, âge, sexe et adresse e-mail seront stockés et traités. L'utilisation de ces données est limitée à l'élaboration de statistiques internes concernant le nombre de visites du site internet.

Sous réserve d'un accord préalable du participant (voir ci-dessous), l'organisateur pourra utiliser les données personnelles soumises à des fins de marketing direct. Les données personnelles peuvent uniquement être utilisées aux fins suivantes: fournir des informations relatives aux produits et services, marketing direct ou campagnes promotionnelles, analyses statistiques en vue d'améliorer les produits et services de l'organisateur.

L'organisateur tiendra les participants informés des produits et services offerts par l'organisateur qui peuvent les intéresser soit par e-mail, courrier et/ou par téléphone. Toutefois, si le participant ne veut pas être contacté, il/elle doit le signaler à l'organisateur en cochant la case sur le formulaire d'inscription ou par toutes autres méthodes qui peuvent être spécifiées dans les données publiées sur le concours. Vous pouvez également nous faire savoir en nous écrivant à l'adresse de l'article 1.

L'organisateur n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation des données personnelles par des personnes non autorisées.

En cochant la case « Je souhaite rester informé des dernières nouveautés et promotions Wonderful™ » vous acceptez de recevoir des newsletters et autres informations de la part de Wonderful™. L'Organisateur ne donnera pas votre adresse e-mail à des tierces personnes à des fins marketing, mais il pourra de temps en temps mettre votre nom à la disposition d'entreprises soigneusement sélectionnées, et dont les produits pourraient vous intéresser. Toutefois, si vous ne souhaitez plus être abonné à la newsletter de Wonderful™, faites-le-nous savoir en remplissant le formulaire de contact sur « [www.letribuswonderful.fr](http://www.letribuswonderful.fr) »

Les données personnelles soumises dans le cadre d'une inscription au concours sont traitées conformément à la législation française actuelle de protection des données.

Les participants ont le droit de consulter, modifier ou supprimer des données personnelles à tout moment et peuvent, sans fournir de justifications et sans frais, soumettre une demande à l'organisateur, à tout moment après le concours, pour que leurs données personnelles ne soient pas utilisées à des fins de marketing direct, conformément à la législation française actuelle de la protection des données.

L'organisateur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les données qu'il reçoit. En cliquant sur le bouton «Envoyer» et donc en soumettant leurs données personnelles, les utilisateurs reconnaissent que la soumission de données via Internet n'est jamais sans risque.

## ARTICLE 8 – LOIS APPLICABLES

Les données informatiques relatives à l'organisateur ou aux sous-traitants doivent être considérées comme étant la preuve de la communication du contenu entre les parties.

Ces conditions sont régies par le droit français. Tout litige en relation avec le concours peut faire appel aux compétences non exclusives des tribunaux de France.